

BILAN DE COMPÉTENCES

Durée

24 heures

Référence Formation

1-EP-BILCOMP

Objectifs

Analyser ses compétences professionnelles, ses aptitudes et ses motivations
Permettre de réaliser son projet professionnel et d'établir un plan d'action pour le mettre en œuvre
Évaluer les outils et compétences nécessaires à son évolution professionnelle

Participants

Tout professionnel souhaitant faire un point sur ses compétences, ses capacités et ses envies.

Prérequis

Pas de prérequis spécifique

Moyens pédagogiques

Consultant expert dans son domaine d'intervention (RH, orientation professionnelle, psychologue...)
Accueil du stagiaire dans une salle dédiée, équipée d'un vidéo projecteur, tableau blanc, paperboard ainsi qu'un ordinateur avec accès internet
Remise de supports, tests (360 degrés, MOTIVA), de talents, motivations, valeurs et d'intérêts professionnels
Documentation sur les métiers et les formations.
Outils digitalisés d'aide au choix d'orientation professionnelle.

Positionnement sous forme de questionnaire et d'entretien préalable

Feuille de présence signée en demi-journée

En fin de bilan : questionnaire de satisfaction, attestation de stage, remise du document de synthèse : une synthèse co-construite et confidentielle est remise au bénéficiaire.

Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Après la formation : questionnaire de suivi à 6 mois

Le bénéficiaire travaille sur ses compétences, talents, motivations, valeurs et intérêts.

Il construit et valide son projet professionnel en collaboration avec le(la) consultant(e), via des recherches personnalisées et des enquêtes terrain.

Un plan d'action personnalisé est réalisé en fin de bilan.

Des conseils relatifs aux techniques de recherche d'emploi, à l'élaboration du CV et du pitch sont proposés.

Pour les formations à distance : Classe virtuelle organisée principalement avec l'outil ZOOM. Assistance technique et pédagogique : envoi des coordonnées du formateur par mail avant le début de la formation pour accompagner le bénéficiaire dans le déroulement de son parcours à distance.

Notre établissement est équipé pour accueillir des personnes à mobilité réduite et notre personnel est formé à l'accueil.

Déontologie et confidentialité :

Comme le prévoit l'Article L6313-10 du code du travail, nos consultants sont soumis au secret professionnel. A ce titre l'ensemble des échanges durant le bilan de compétences ainsi que les informations enregistrées sont confidentiels. Nos consultants interviennent en toute neutralité durant toute la prestation. Le stagiaire peut ainsi évoquer librement les sujets qui le soucient avec son consultant.

Le programme ci-après est régi par les articles R.6313-4 à R.6313-8 du Code du Travail, L.6313-1, L.6313-4 et L1233.71.

1) Phase d'entretien préliminaire (1h)

Objectif général :

Confirmer son engagement dans la démarche.

Définir et analyser la nature de ses besoins.

Informé des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques mises en œuvre.

Outil utilisé :

CAP ÉLAN FORMATION

www.capelanformation.fr - Tél : 04.86.01.20.50

Mail : contact@capelanformation.fr

Organisme enregistré sous le N° 76 34 0908834

version 2023

Plaquette du bilan de compétences et grille de recueil des besoins et analyse partagée. (voir document joint)

2) Phase d'investigation

Module 1 : Analyser la dynamique de son parcours

- Formaliser son projet de vie professionnelle.

Module 2 : Valoriser ses réalisations et promouvoir son CV pour renforcer sa visibilité professionnelle

- Construire le référentiel de ses compétences.
- Faire évoluer son CV.

Module 3 : Diagnostiquer ses motivations, besoins et valeurs ajoutées

- Tester ses motivations et ses valeurs.

Module 4 : Déterminer ses points forts et axes de développement

- Réaliser un 360 degrés ou faire évaluer ses points forts et axes de vigilance par des tiers.

Module 5 : Passer des tests de personnalité, valeurs et motivations

- Identifier les métiers, intérêts et activités qui correspondent.

Module 6 : Élaborer des voies d'orientation

- Faire émerger des pistes professionnelles réalistes et réalisables, en lien avec ses motivations, valeurs et personnalité.
- Optimiser ses recherches avec le Guide des ressources emplois (166 familles de métiers, sites d'offres d'emploi, tendances de l'emploi, organismes professionnels, salons, etc.).
- Clarifier les éventuels besoins de formation et les dispositifs de financement associés.

Module 7 : Valider la cohérence de son projet

- Identifier une ou plusieurs pistes professionnelles et en étudier la faisabilité : exploration des pistes d'évolutions professionnelles identifiées, enquêtes métiers, analyse des résultats et vérification de la faisabilité.
- Confronter son projet au marché de l'emploi.

3) Phase de conclusion

Module 8 : Confirmer son projet professionnel et/ou de formation

- Restituer un document de synthèse personnalisé et co-rédigé.
- Formaliser son plan d'action à court, moyen et long terme.

4) Phase de suivi à 6 mois

Entretien de suivi proposé afin de :

- Évaluer l'efficacité du bilan de compétences, faire le point sur la réalisation de son projet professionnel
- Apprécier l'impact du bilan sur sa carrière, sa formation et les autres effets induits
- Recenser les difficultés de mise en œuvre et définir des actions correctives.

Le coût du bilan de compétences se situe aux alentours de 2400 € et peut varier selon la zone, le statut et la formule d'accompagnement au bilan de compétences choisie.

Il peut être financé par le CPF (Compte Personnel Formation), par l'employeur ou par un financement personnel.